

TEMPUR<sup>MD</sup>-Canada garantit que votre couvre-matelas Protex-It<sup>MD</sup> doté d'une surface imperméable à 100 % sera remplacé sans aucuns frais, frais de transport inclus, s'il s'avérait défectueux en raison d'un défaut de fabrication ou de structure, et ce, au cours des dix (10) premières années suivant la date d'achat et basé sur un usage ménager normal, sous réserve des restrictions précises formulées dans les présentes.

Il est entendu que cette garantie ne comprend pas les éléments suivants :

- Perméabilité de la jupe
- Usage commercial
- Couvre-matelas Protex-It<sup>MD</sup> mal entretenu ou instructions de lavage non respectées
- Couvre-matelas Protex-It<sup>MD</sup> nettoyé en machine commerciale
- Taches ou dommages causés par de la graisse non-alimentaire, de l'encre, des produits cosmétiques, un agent de blanchiment, de l'alcool, de la teinture, du solvant et des matières corrosives.

Pour que la garantie soit valide, les procédures suivantes doivent être suivies :

1. Un lavage adéquat a été effectué et les instructions d'entretien ont été observées.
2. Un lavage et séchage à la machine du couvre-matelas immédiatement après tout déversement accidentel, idéalement pendant que le liquide est encore à l'état humide, tel que stipulé dans les instructions de lavage.
3. Le produit doit être retourné au détaillant autorisé où vous avez effectué l'achat de votre couvre-matelas Protex-it pour inspection et validation de la réclamation.
4. Le reçu d'achat original de votre couvre-matelas Protex-It<sup>MD</sup> doit être présenté aux fins de validation de la garantie.

La présente garantie n'est valide que pour l'acheteur original du produit « en l'état » et « avec tous les défauts ». TEMPUR<sup>MD</sup>-Canada assumera tous les coûts associés au remplacement du couvre-matelas Protex-It<sup>MD</sup> défectueux au détaillant original. Tous les frais supplémentaires de transport doivent être assumés par l'acheteur.

Si vous avez des questions ou des commentaires à ce sujet, veuillez communiquer avec le détaillant autorisé où vous avez acheté votre couvre-matelas Protex-It<sup>MD</sup>. La présente garantie vous confère des droits particuliers reconnus par la loi.

**VEUILLEZ CONSERVER UNE COPIE DE CETTE GARANTIE, AINSI QUE VOTRE REÇU D'ACHAT ORIGINAL AFIN D'ASSURER LA VALIDITÉ DE LA GARANTIE DE VOTRE COUVRE-MATELAS PROTEX-IT<sup>MD</sup>.**

**CETTE GARANTIE EST DESTINÉE UNIQUEMENT AU CONSOMMATEUR ET NON À UN USAGE COMMERCIAL.**